

« Rotspanier », histoire, mémoire: 4) une « lueur dans la nuit », le registre des accidents de travail de Saint-Pierre-Quilbignon, 1941

Victor Hugo disait « L'exil est une espèce de longue insomnie » (« *Les contemplations* »), que dire de ces mots appliqués à la guerre d'Espagne, à l'exil qui s'en suivit et à la mémoire de celui-ci ? Une tragédie sans nul doute, une insomnie ? Un oubli ? Un déni ?

**Brest, la base des sous-marins:**

- à gauche et en haut à droite: 1941 (archives ville de Brest)
- en bas et à droite: 1944 (archives ville de Brest, Signal Corps US Army)



La consultation d'un document particulier aux Archives municipales de Brest, le registre des Procès-Verbaux des accidents de travail de la commune de Saint-Pierre-Quilbignon de 1941 lève une partie du voile entourant cette mémoire, cette histoire des « rotspanier » à Brest. [*Saint-Pierre-Quilbignon est aujourd'hui un quartier de la ville de Brest, il s'agissait avant la seconde guerre mondiale d'une commune à part entière. La base sous-marine se trouvait sur le territoire de cette commune. Par arrêté du 3 octobre 1944 pris par Victor Le Gorgeu alors commissaire régional de la République, Brest s'agrandit considérablement en absorbant ses trois communes voisines Lambézellec, Saint-Marc et donc Saint-Pierre*]

Ce document important a été récemment numérisé et mis en ligne par le service des archives de la ville de Brest. Saluons au passage cette heureuse initiative, initiative dans laquelle MERE 29 et

« Rotspanier », histoire, mémoire: 4) une « lueur dans la nuit », le registre des accidents de travail de Saint-Pierre-Quilbignon, 1941

ses actions ont peut-être une part ?

The image shows two pages of a 'Procès-Verbal de Déclaration d'Accident du travail' form from Saint-Pierre-Quilbignon, 1941. The left page is for an accident on 7-8-41 at 17h30 involving Rafaël Ardon Mérimo, a 16-year-old mechanic. The right page is for an accident on 9-9-41 at 21h30 involving José Lluí Sancho, a 59-year-old laborer. Both pages include fields for date, time, location, victim details, witnesses, and a doctor's certificate.

**Procès-verbaux de déclaration d'accidents de travail:** à gauche, Rafaël Ardon Mérimo, mécanicien, 16 ans, camp de Sainte Anne, accident survenu le chantier des 4 pompes, le 7-8-41 à 17h30; à droite, José Lluí Sancho, manœuvre, 59 ans, camp de Saint Pierre, accident survenu le 9-9-41 à 21h30. (archives ville de Brest)

**Accès au registre des accidents de travail de la commune de St Pierre-Quilbignon (1941, archives de la ville de Brest, fonds de la commune de Saint-Pierre-Quilbignon) :**

[https://archives.mairie-brest.fr/4DCGI/Web\\_RegistreArt5QxzxP9/ILUMP9928](https://archives.mairie-brest.fr/4DCGI/Web_RegistreArt5QxzxP9/ILUMP9928)

Ce registre avait fait l'objet d'une étude sommaire avant sa numérisation. Les 1031 Procès-Verbaux avaient été brièvement analysés et servirent de base documentaire à la rédaction d'un rapport adressé en 2013 au Vice-Amiral d'Escadre, préfet maritime de l'Atlantique à Brest. Il s'agissait alors de convaincre les autorités de la nécessité de « reconnaître » la présence des républicains espagnols à Brest comme travailleurs forcés durant l'Occupation. Cette « reconnaissance » ayant abouti dans un second temps avec l'accord, le soutien plein et entier de la Marine nationale, à l'apposition de 2 plaques « mémorielles » rappelant cette présence à Brest. Une première plaque fût inaugurée sur l'un des murs de la base des sous-marins de Brest, le 10

« Rotspanier », histoire, mémoire: 4) une « lueur dans la nuit », le registre des accidents de travail de Saint-Pierre-Quilbignon, 1941

octobre 2014, une seconde vit le jour, le 27 mai 2015 à l'entrée du Fort Montbarey, camp principal d'internement de l'Organisation Todt des « rotspanier » durant l'Occupation.



**Plaques « mémorielles » apposées à Brest:**

à gauche, Base des sous-marins, 10 octobre 2014; à droite, Fort Montbarey, 27 mai 2015

Ces premiers renseignements relevés dans ce registre s'avèrent essentiels. Des centaines de noms à consonance hispanique apparaissent, des hommes sortent enfin un peu de l'oubli. Ceux-ci étaient employés au chantier des « quatre pompes » [Chantier de la base des sous-marins], essentiellement par la société « Bergtcamp » [entreprise « Germano-française », principale entreprise ayant édifiée la base des sous-marins] entre le 25 avril 1941 et le 12 septembre 1941 [période d'arrivée des premiers « rotspanier », travailleurs forcés espagnols sur Brest], ils séjournaient au « camp de St Anne », de « Keroual » « St Pierre » [Le Fort Montbarey, le camp « OT rotspanier-arbeiter -Ernst Moritz Arndt »]...Ils étaient manœuvres pour la plupart d'entre eux, les accidents de travail intervenaient à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, sept jours sur sept, ces accidents de travail conduisaient dans certains cas à la mort...De nombreux témoignages évoquent ce chantier brestois, cet « Arsenal de la Barbarie » comme l'a qualifié notre président d'honneur, poète et ami, Claudio Rodríguez Fer, ces conditions de travail, ces camps, mais...Il fallait sans doute qu'un document « Officiel », une pièce d'archive précise les choses...

« Rotspanier », histoire, mémoire: 4) une « lueur dans la nuit », le registre des accidents de travail de Saint-Pierre-Quilbignon, 1941



« Rotspanier », histoire, mémoire: 4) une « lueur dans la nuit », le registre des accidents de travail de Saint-Pierre-Quilbignon, 1941

DÉPARTEMENT du FINISTÈRE  
ARRONDISSEMENT DE BREST  
CANTON DE BREST  
N° 178

MODÈLE III  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Mairie de Saint-Pierre-Quilbignon

Procès-Verbal de Déclaration d'Accident du travail  
(ARTICLE 11 DE LA LOI DU 9 AVRIL 1898)

(1) Nom et prénoms.  
Nous soussigné (1) Eugène Viot  
Maire de la ville de Saint-Pierre-Quilbignon (Section du Bourg),  
avons reçu le 29 Septembre 1941 à 18 heures  
de M. (2) Brigido Gonzalez Gomes

(3) Indiquer les noms, prénoms, professions et adresse, soit du chef d'entreprise, s'il fait la déclaration lui-même, soit de son préposé, en mentionnant son emploi dans l'entreprise, soit des représentants de la victime, en mentionnant à quel titre, ou le représentant (père, mère, conjoint, enfant majeur, etc...)  
Si la déclaration est faite par la victime elle-même indiquer ici les renseignements prévus ci-après sous le n° 4.

(4) Indiquer la nature de l'établissement et son adresse, ainsi que l'atelier où a eu lieu l'accident.  
(5) Indiquer les noms, prénoms, âge, sexe, profession et adresse de la victime.  
(6) Indiquer les noms, professions et adresses.

(7) Revoir la première de ces deux formules et, d'après le certificat médical, l'accident ne paraît pas devoir entraîner la mort ou une incapacité permanente absolue ou partielle de travail.  
Dans le cas contraire, rayer la seconde.

en exécution de l'article 11 de la loi du 9 avril 1898, une déclaration relative à un accident survenu le 29 Septembre à 18 heures  
dans le Camp de Saint-Pierre  
à (4) Camp de Saint-Pierre manœuvre 25 ans

Cette déclaration constate :

1° Que l'accident s'est produit dans les circonstances suivantes :  
à été électrocuté en travaillant sur une lampe

2° Que les témoins de l'accident sont (5)

A cette déclaration était joint le certificat du docteur (1)  
de la date constatant que l'accident paraît devoir entraîner (6)

La déclaration et le certificat médical, dont récépissé a été délivré séance tenante au déclarant ont été annexés au présent procès-verbal.  
pour la déclaration être classée aux archives de la Mairie et le certificat médical être immédiatement transmis à la justice de paix avec copie de la dite déclaration (7), pour être classés aux archives de la mairie (7).

Fait et arrêté le présent procès-verbal le jour, mois et an que dessus.  
(Signature du Maire),

N° 71

Le vingt-neuf septembre mil neuf cent quarante-et-un.  
à vingt-une heures quarante minutes, est décédé

lieu dit les Quatre-Tourtes, Gonzalez Gomes Brigido  
né à Cammas (Cépagne)  
le vingt-une Juillet mil neuf cent seize, vingt-cinq  
ans, manœuvre (sans autres renseignements)

Dressé le vingt septembre mil neuf cent quarante-et-un.  
à quinze heures minutes, sur la déclaration de  
Robert Hoermann, vingt-sept ans, inspecteur de travaux,  
domicilié à Brest  
qui, lecture faite, a signé avec nous, Joseph Raquénès, chevalier de la Légion  
d'honneur, Adjoint au Maire de Saint-Pierre-Quilbignon, délégué officier de l'Etat  
civil.

Robert Hoermann  
J. Raquénès

- A gauche, Procès-Verbal de l'accident de travail de Brigido Gonzalez Gomes, manœuvre, 25 ans, camp de Saint-Pierre, électrocuté, accident survenu le 29-9-41 à 21H30 (archives ville de Brest)

- A droite, acte de décès de Brigido Gonzalez Gomes, le 29 septembre à 21h40 (archives ville de Brest)

On dit parfois que la mémoire nourrit l'histoire et que l'histoire la justifie ? L'analyse plus complète, l'exploitation plus fine de ce document qui reste à mener ne contredira sans doute pas cet adage et permettra ainsi de franchir un peu plus, un pas essentiel dans la connaissance et la reconnaissance de la mémoire républicaine espagnole à Brest.